

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES

Cette licence professionnelle associe les compétences techniques dans le secteur du livre à celles de la médiation culturelle : maîtrise des outils et méthodes du secteur, compréhension des enjeux institutionnels et économiques. Le sens de l'autonomie et l'esprit d'initiative sont vivement encouragés. Grâce à ses nombreux partenariats, cette licence professionnelle bénéficie d'une forte ouverture sur le monde professionnel et l'international (Allemagne, Espagne, Suède).

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence Professionnelle
Niveau de diplôme : Bac + 3 - niveau 6
Fiche RNCP n° : 30150 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/30150>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études. Personnes souhaitant une reconversion professionnelle. Professionnels étrangers cherchant un complément de formation (pays francophones d'Afrique et d'Asie, Chine).

Prérequis :

- Bac + 2 ou 120 ECTS (L2 ou L3 : sciences humaines et sociales, sciences et techniques, droit et économie, lettres, langues... ; DUT : Information-Communication, Carrières Sociales, Techniques de commercialisation, Gestion des entreprises et des administrations, DUT Informatique ; BTS tertiaires ; DUT et DEUST Métiers du livre.
- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Admissibilité : étude du dossier de candidature

Admission : entretien avec un jury et test écrit

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

Former des professionnels de la médiation culturelle dans le secteur des bibliothèques, médiathèques.
Acquisition des compétences requises pour la gestion des documents et la maîtrise de l'information, grâce à l'apprentissage des techniques et des outils spécifiques au métier.
Le contenu de la formation est en constante évolution afin de prendre en compte la transformation des métiers, notamment avec le développement du livre numérique.

COMPETENCES VISEES

Gestion des projets, de la prise en compte de la demande jusqu'à la proposition finale d'une solution adaptée, en passant par l'analyse de l'existant.

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/information-et-communication/licence-professionnelle-metiers-du-livre-documentation-et-bibliotheques/>

Programme :

UE 1 : SAVOIR COMMUNIQUER

- Communication professionnelle et analyse du livre
- Anglais professionnel
- Construction de parcours et choix du stage

UE 2 : CONNAISSANCES FONDAMENTALES ET CULTURE CONTEXTUELLE

- Droit et culture juridique
- Linguistique et sémiologie appliquées
- Pratiques culturelles
- Culturelle professionnelle
- Analyses de secteurs éditoriaux

UE 3 : PRATIQUE DES METIERS

- Recherche d'information
- Etudes, salons, colloques professionnels
- Promotion du livre
- Préparation aux métiers

UE 4 : METHODES ET TECHNOLOGIES APPROFONDIES

- Logiciels professionnels
- Environnement numérique spécifique aux métiers du livre
- Techniques de communication approfondies
- Management, gestion et ressources humaines
- Traitement des documents et de l'information

UE 5 : PROJET TUTEUR

UE 6 : STAGE

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Lisa CHUPIN, Maître de Conférences

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : la formation est organisée sur une année universitaire, divisée en trois temps : formation théorique, stage, enseignements spécialisés.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées : cours, ateliers, réalisations, visites sur site, participation à des salons et journées professionnelles...

Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUÉ définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] la licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette licence prépare aux métiers de bibliothécaires ou médiathécaires (fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale, Ville de Paris, bibliothèques privées).

Des étudiant(e)s des promotions précédentes travaillent également dans des centres de documentation d'entreprise ainsi que dans des learning centers.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 09/03/2021 au 14/05/2021

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps partiel et en continu

Dates de la formation : 27/09/2021 au 25/05/2022

Enseignement théorique : 19 semaines soit 450 heures

Stage obligatoire : 13 semaines soit 455 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 5 400,00 € nets.

(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> Nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATION COMMUNICATION

☎ 01 76 53 48 53

✉ secretariat-lp-meli@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@u-paris.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine


143, avenue de Versailles - 75016 PARIS


☎ 01 76 53 47 00


<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

ACCES A L'IUT

 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

 22, 62, 72, PC1

 Pont du Garigliano

 Pont du Garigliano